



23 au 26 avril '09
**secondes états
généraux de la danse**
professionnelle du québec

Communiqué
Pour diffusion immédiate

L'avenir de la danse professionnelle au Québec, c'est maintenant que ça se joue!

Montréal, le 2 février 2009 - C'est avec enthousiasme que le RQD annonce officiellement la tenue des Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec. Dans moins de 80 jours, soit du 23 au 26 avril 2009, Montréal, métropole culturelle, accueillera plus de 300 professionnels et partenaires de la danse à Circuit-Est centre chorégraphique, à l'Agora de la danse et au Département de danse de l'Université du Québec à Montréal, lieux d'élection de ce ralliement des forces vives de la discipline, toutes générations confondues. Maître d'œuvre des Grands Chantiers de la danse, une opération de consultation et de concertation d'envergure initiée en octobre 2007 et qui a mobilisé jusqu'à maintenant plus de 250 artistes et travailleurs de la danse, le RQD s'attend à ce que les États généraux de la danse soient résolument tournés vers l'avenir et porteurs de nouvelles espérances.

L'avenir de la danse, ça se réfléchit!

L'ultime objectif des Grands Chantiers de la danse est la publication d'un Plan directeur de la danse professionnelle du Québec, en 2009-2010, dans les retombées des Seconds États généraux et des propositions qui, votées par une large assemblée d'artistes et de travailleurs de la danse, guideront la définition des orientations et des stratégies d'intervention de la discipline pour les dix prochaines années. Rappelons que la matière et la substance des Seconds États généraux de la danse sont le fruit des travaux de cinq comités de chantiers mobilisant une soixantaine de professionnels de la danse, et qui, entre mars et décembre 2008, ont tenu plus d'une cinquantaine de rencontres, animé plusieurs tables de consultations, réalisé nombre d'entrevues. C'est sans compter leur apport dans la réalisation d'une dizaine de recherches menées, ou supervisées par le RQD, en lien avec le mandat et la thématique qui leur avaient été confiés. Cinq thématiques avaient été retenues pour fin d'investigation, de cogitation et de recommandations : *Relève disciplinaire : continuité et mutations; Paradoxes et défis d'une main d'œuvre qualifiée; Conditions du métier et exigences de l'art; Consolidation et régénération de l'infrastructure de la danse; et Les territoires de la danse : ancrage et nomadisme.*

Après plus de huit mois de travail, ce sont 150 recommandations qui ont été déposées, le 18 décembre dernier, au comité directeur constitué de neuf artistes et travailleurs de la danse représentatifs des différents secteurs de la pratique et des générations. Aux commandes des Grands Chantiers de la danse, et très activement, depuis décembre 2008, le comité directeur a la responsabilité de retenir, après analyse et délibération, la soixantaine de recommandations qui seront débattues aux États généraux. Au nombre des préoccupations qui se dégagent nettement des rapports des comités de chantiers, signalons la santé et l'éthique; la qualité des relations professionnelles, intergénérationnelles et intersectorielles; le défi de l'excellence artistique dans un contexte d'internationalisation des pratiques de la danse; l'histoire, la mémoire et le patrimoine artistique de la danse; la transmission des acquis et des savoir-faire artistiques, pédagogiques et administratifs aux jeunes générations; les territoires géographiques, culturels et symboliques à investir; la consolidation des structures et le renforcement des complémentarités. Autant d'enjeux, parmi d'autres, qui appellent des solutions concertées et des moyens d'action, qui interpellent les instances politiques, gouvernementales, subventionnaires et la communauté elle-même.

Des pas qui comptent

C'est en 1994, sous la présidence d'honneur de Jeanne Renaud, qu'ont eu lieu les premiers États généraux de la danse au Québec, une mobilisation sans précédent dans les annales de l'histoire de la danse au pays. Des 80 recommandations votées en grande plénière naîtra le premier *Plan de développement triennal du secteur de la danse au Québec (1994 -1997)*. Quinze ans plus tard, on peut mesurer les résultats fructueux de pareil exercice et le chemin extraordinaire parcouru par une communauté déterminée, allumée et agissante. Pensons à la réputation enviable que s'est taillée la danse québécoise à l'échelle nationale et internationale; à l'ébullition constante des écoles de danse sur le territoire; à la reconnaissance au fonctionnement de plus d'une quarantaine de compagnies, d'organismes de diffusion et de services par les différentes instances subventionnaires; à la création de La danse sur les routes du Québec; à l'acquisition de quelques équipements pour la danse, l'Espace Jean-Pierre Perreault et La Rotonde, Centre chorégraphique contemporain de Québec; et à la réalisation de projets portés par le milieu comme l'Agora de la danse et Diagramme, gestion culturelle.

Toutes des réalisations qui témoignent de la vitalité créatrice de la communauté, de son inventivité, de ses capacités de concertation, mais aussi de résistance et d'adaptation aux circonstances. Quand on sait que son développement a été marqué par trois périodes de récessions financières : 1980-1981; 1990-1992; 2000-2001, on imagine aisément aujourd'hui les défis de rattrapage à relever pour rencontrer les conditions et les exigences désormais internationalisées des pratiques de la danse. Dans un contexte de mondialisation et de communications planétaires d'une part, de très grande instabilité politique et économique, d'autre part, les enjeux sont de taille. Restons humbles et soyons superbement audacieux.

Des voix qui portent

L'appel du RQD à la mobilisation et à la concertation est engageant et confiant. À en juger par la qualité des travaux des comités de chantiers et, qui plus est, par les nombreux recoupements dans les constats et les recommandations, les Seconds États généraux de la danse professionnelle du Québec s'annoncent prometteurs. Se prendre en charge, se donner les moyens d'agir collectivement et se doter d'un plan d'avenir pour la danse sont les trois objectifs que, d'entrée de jeu, le RQD proposait avec son projet des Grands Chantiers de la danse. Dans trois mois à peine, la table sera mise pour jouer franc jeu. L'invitation à échanger, réfléchir, débattre et agir de concert est donc lancée.

Au cours des semaines qui viennent d'autres informations vous seront acheminées sur l'événement en préparation et, lors du lancement de la campagne d'inscription le 9 mars prochain, sur les modalités d'inscription aux Seconds États généraux de la danse, les statuts et prérogatives des délégués et des observateurs, l'horaire des trois jours, le déroulement des ateliers et de l'assemblée plénière. Début avril, les délégués et les observateurs inscrits recevront le Cahier officiel des Seconds États généraux de la danse.

D'ici là, soyez à l'affût!

-30-

Source : Regroupement québécois de la danse
Relations de presse : Communications Jean-Sébastien Rousseau
514 523 1627 | jean.sebastien@ca.inter.net